



48^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, 23 septembre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud pour son rapport.

La Suisse salue la formation de l'Assemblée législative nationale de transition. Malgré les progrès réalisés depuis la formation du gouvernement de transition d'unité nationale revitalisé, la mise en œuvre de l'accord de paix continue à rencontrer des obstacles.

Les défis à surmonter dans les 18 mois qui restent de la période de transition sont considérables. Il est primordial de se concentrer sur la mise en œuvre des domaines clés de l'accord ayant trait aux arrangements de sécurité, au processus constitutionnel, à la préparation des élections et au domaine de la justice transitionnelle. La Suisse continuera à soutenir le Soudan du Sud dans la mise en œuvre de l'accord de paix.

La Suisse s'inquiète de la violence croissante au niveau sous-national, ainsi que des atteintes et violations des droits de l'homme au Soudan du Sud. Elle est particulièrement préoccupée par des exécutions extrajudiciaires qui s'inscrivent dans un contexte d'impunité. L'espace de la société civile se rétrécit, ainsi que celui des organisations non gouvernementales et des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme, ce qui nous préoccupe également.

Madame et messieurs les Experts, quelles sont vos recommandations les plus urgentes afin d'assurer que les droits de l'homme de chaque individu au Soudan du Sud, dont les droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion, soient garantis?

Je vous remercie.